

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du 23 juin 2026 -**

**Présidence de Monsieur Olivier RIOULT, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 36 membres.

**26/032/AGE**

**DGA VILLE PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE - DIRECTION LIEN SOCIAL VIE ASSOCIATIVE ENGAGEMENT CITOYEN - Attribution de subventions aux Équipements Sociaux (Convention Cadre des Centres Sociaux) 2ème répartition – Attribution de subventions aux Centres Sociaux pour l'innovation, la créativité et l'ouverture estivale, 1ère répartition 2026, ainsi que pour les autres équipements, 2ème répartition, et la logistique, 1ère répartition 2026 – Attribution de subventions en faveur des associations œuvrant dans le domaine de l'Éducation Populaire et des Espaces de participation citoyenne, 2ème répartition.**

2026-795-DGAJS-DLSVAEC

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Ville de Marseille s'est engagée dans un projet politique, qui vise à faire de Marseille une ville plus juste, plus verte et plus démocratique et plus proche de ses habitants. La politique sociale mise en œuvre par la Ville s'inscrit dans cette perspective à laquelle elle entend contribuer de façon déterminante en s'appuyant sur le monde associatif, en particulier, les équipements sociaux et les structures œuvrant dans le domaine de l'Éducation Populaire.

### **Dans le domaine des équipements sociaux :**

Par délibération 24/0038/VDV du 16 Février 2024, le Conseil Municipal a validé la mise en œuvre de la Convention Cadre des Centres Sociaux 2024-2027 (CCCS) ainsi que son Avenant 1 qui la décline de façon opérationnelle sur le territoire communal. Cette dernière s'inscrit dans une démarche multipartenariale portée et coanimée par la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône (CAF) et l'État incluant le Conseil Départemental, les intercommunalités du Département, douze communes du Département dont Marseille, la Mutuelle Sociale Agricole Provence Azur (MSA), la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au travail Sud-Est (CARSAT) et la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie (CPCAM) ainsi que les fédérations d'éducation populaire parties prenantes du cadre partenarial, qui vise à conforter un soutien financier en faveur des Centres Sociaux du Département :

- Au titre des mesures obligatoires inscrites dans la Convention Cadre des Centres Sociaux 2024-2027 (CCCS).

Il a été décidé d'accorder les soldes des subventions aux équipements sociaux (59 Centres Sociaux et 1 Espace de Vie Sociale), des contributions financières importantes et annuelles afin d'apporter des solutions concrètes aux demandes légitimes de ces équipements pour stabiliser les postes clés de ces structures (direction, accueil, comptabilité, famille, jeunesse, logistique). Cette nouvelle étape fait suite aux acomptes déjà délibérés lors du Conseil Municipal du 18 Décembre 2025 et repris dans la délégation 25/783/AGE.

- Au titre des mesures portant Innovation et Créativité des équipements sociaux et des fédérations et l'ouverture estivale 2026.

Il a été entrepris d'apporter une réponse positive aux projets dédiés à :

- l'animation territoriale, à la famille, à la jeunesse et à l'accompagnement des événements « Été Marseillais des Centres Sociaux (1<sup>er</sup>, 12ème, 13ème, 15ème arrondissement) » sollicitant le soutien de la Ville de Marseille et portés par les Centres Sociaux ou l'Espace de Vie Sociale ;
- l'animation de réseau et au déploiement de projets éducatifs mutualisés auprès des différentes fédérations gestionnaires ou d'animation des Centres Sociaux répondant aux critères quantitatifs et qualitatifs attendus par la commune ;
- la finalisation des préfigurations, initiée en partenariat avec les partenaires institutionnels de la Convention Cadre des Centres Sociaux portant création de deux (2) nouveaux Centres Sociaux sur les sites Crottes / Cabucelles et Noailles ;
- l'ouverture estivale du mois d'août initiée par quarante-trois (43) Centres Sociaux et l'Espace de Vie Sociale répartie sur l'ensemble des seize (16) arrondissements de la commune en proposant des activités de plein-air, en jours et heures décalés.

- Au titre des mesures portant sur les autres équipements et la logistique.

Il a été proposé d'accorder :

- les soldes des subventions aux équipements socio-culturels (Camoins, Saint-Barnabé, Bompard) faisant suite ainsi à l'attribution des acomptes déjà délibérés lors du Conseil Municipal du 18 Décembre 2025 et repris dans la délégation 25/783/AGE.
- de soutenir les projets portés sur le site du Frioul permettant à 650 usagers des équipements sociaux de bénéficier de mini-séjours sur l'archipel durant l'été 2026 et de maintenir un service quotidien et de proximité à l'adresse des habitants, des plaisanciers et des visiteurs des îles.
- une subvention exceptionnelle aux trente-deux (32) Centres Sociaux occupant de locaux communaux afin de leur permettre d'assurer les entretiens nécessaires pour une meilleure qualité de service.

Après examen des dossiers qui nous sont parvenus, une répartition des crédits de l'année 2026 est soumise à notre approbation :

- Mesure Convention Cadre des Centres Sociaux obligatoires AGC – Référents jeunesse – Familles
- Espaces de vie sociale – Action sociale (31378) : 1 155 302 Euros (un million cent cinquante-cinq mille trois cent deux Euros) ;
- Mesure CCCS - Innovation et Créativité - Ouverture Estivale (31379) :  
La dépense, soit : 2 141 852 Euros (deux millions cent quarante et un mille huit cent cinquante-deux Euros) ;
- Mesure Autres Équipements et Logistique – Action sociale (31380) : 421 127 Euros (quatre cent vingt-et-un mille cent vingt-sept Euros).

Ainsi, dans le domaine des équipements sociaux, il est proposé un montant consolidé de 3 718 281 Euros (trois millions sept cent dix-huit mille deux cent quatre-vingt-un Euros) dans ce rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

**DÉLIBÈRE**

**ARTICLE 1** Dans le domaine des équipements sociaux : au titre des mesures inscrites dans la Convention Cadre des Centres Sociaux 2024-2027 (CCCS) des subventions au titre du solde sont attribuées aux associations ci-après :

Tiers PDA	Gestionnaire	Nom et adresse du Centre Social	Arrondissements	Acompte 2026 RCM 25/783/AGE	Solde Total en Euros
4453 0001562 0	Centre de Culture Ouvrière	Centre Social Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Saint-Menet Chemin Du Mouton	13011 Marseille	79300	19825
4366	Ligue de l'Enseignement, Fédération	Centre Social Les Trois Lucs	13012	73441	18360



Tiers	Association	Adresse	Dossier N°	Objet de la Demande	Montant Plafonné IC	non renouvelable IC	ture Estival e	il Munic i-pal Juin 2026
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour Centre Social Vallée de l'Huveaune/St-Marcel/La Valbarelle	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00017303	Projet jeunesse innovation et créativité	10000	9000	0	19000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour Centre Social Vallée de l'Huveaune/St-Marcel/La Valbarelle	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00017299	Projet famille innovation et créativité	10000	8000	0	18000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour Centre Social Vallée de l'Huveaune/St-Marcel/La Valbarelle	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00017309	Animation territoriale	5000	0	0	5000
	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation							

4366	populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour Centre Social Les Trois Lucs/La Valentine	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00016285	Familles petite enfance et parentalité	9000	0	0	9000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour Centre Social Les Trois Lucs/La Valentine	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00016287	Jeunesse 12-25 ans de la prévention à la citoyenneté	9000	5000	0	14000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour Centre Social Les Trois Lucs/La Valentine	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00016272	Animation territoriale renforcer le lien social inter quartier de la zone de vie sociale	3000	5000	0	8000
8263	Association des Equipements Collectifs Air Bel	36 bis rue de la Pinède 13011 Marseille	00015793	Air bel, terre de lien : quand habitants et projets se rencontrent	5000	0	0	5000
8263	Association des Equipements Collectifs Air Bel	36 bis rue de la Pinède 13011 Marseille	00015788	Parenthèse enchantée la suite : vacances solidaires pour les familles D'Air bel	6000	0	0	6000
8263	Association des Equipements Collectifs Air Bel	36 bis rue de la Pinède 13011 Marseille	00015792	Horizons sans frontières 2026	7000	0	0	7000
	Association des	15 traverse de		Animations				

11591	Equipements Collectifs Les Escourtines	la Solitude 13011 Marseille	00016764	collectives familles aux Escourtines	3000	0	0	3000
11591	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	15 traverse de la Solitude 13011 Marseille	00017154	Action jeunesse	3000	0	0	3000
11591	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	15 traverse de la Solitude 13011 Marseille	00016858	Projet d'animations territoriales "dynamisation participative et animation des espaces publics pour valoriser notre démarche d'aller vers"	5000	0	0	5000
11577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître (AFAC)	Villa Emma avenue Roger Salzman 13012 Marseille	00016773	Solidarité, expression et découverte pour les jeunes acteurs du centre social	9000	0	0	9000
11577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître (AFAC)	Villa Emma avenue Roger Salzman 13012 Marseille	00016234	Familles au grand air version 2026	9000	0	0	9000
11577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître (AFAC)	Villa Emma avenue Roger Salzman 13012 Marseille	00017433	Animation au fil des saisons	3000	0	0	3000
172473	Centre Social Les Lierres	42 avenue du 24 avril 1915 13012 Marseille	00017293	Déconnectons en famille et utilisons le numérique autrement	5000	0	0	5000

172473	Centre Social Les Lierres	42 avenue du 24 avril 1915 13012 Marseille	00017332	Jeunesse en action	5000	0	0	5000
172473	Centre Social Les Lierres	42 avenue du 24 avril 1915 13012 Marseille	00017407	Les Lierres ensemble	3000	0	0	3000
22480	Synergie Family pour Centre Social Les Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	00016581	Animations et événements de proximité	5000	0	0	5000
22480	Synergie Family pour Centre Social Les Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	00016620	Familles actrices de leur avenir - CS les Caillols	-10000	10000	0	20000
22480	Synergie Family pour Centre Social Les Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	00016707	Projet « parcours jeunes 360° »	10000	10000	0	20000
22480	Synergie Family pour Centre Social Rougière / Libérateurs Comtes	4-6 rue Berthelot / 13014 Marseille	00017310	Familles de la Rougière en vadrouille	10000	10000	0	20000
22480	Synergie Family pour Centre Social Rougière / Libérateurs Comtes	4-6 rue Berthelot / 13014 Marseille	00017054	2026- apprendre d'où nous venons pour savoir où l'on va à la Rougière	5000	0	0	5000
22480	Synergie Family pour Centre Social Rougière / Libérateurs Comtes	4-6 rue Berthelot / 13014 Marseille	00017328	La Rougière se retrouve et partage	10000	5000	0	15000
	Ligue de l'enseignement,							

4366	fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour Centre Social Vallée de l'Huveaune/St-Marcel/La Valbarelle	192 rue Horace Bertin 13005 Marseille	00015639	Ouverture estivale	0	0	4000	4000
22480	Synergie Family pour Centre Social Les Caillols	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	00015647	Ouverture estivale	0	0	4000	4000
22480	Synergie Family pour Centre Social Rouguière Libérateurs Comtes	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	00015646	Ouverture estivale	0	0	4000	4000

**ARTICLE 5** Sont approuvées les conventions ci-annexées.

Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est autorisé à signer ces conventions.

**ARTICLE 6** S'agissant des montants attribués aux Équipements Sociaux pour l'innovation et la créativité (IC) et l'ouverture estivale, au titre de l'année 2026 et dans le cadre d'une première répartition de crédits, le montant global est de de 2 141 852 Euros (deux millions cent quarante et un mille huit cent cinquante-deux Euros).

Il sera imputé sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2026, Article 65748.2 -

Sous chapitre 428 – service 03032 - action 13900910.

Mesure CCCS - Innovation et Créativité - Ouverture Estivale (31379).

**ARTICLE 7** Des subventions de solde sont attribuées aux Autres Équipements d'animation.

Des subventions sont attribuées pour l'aide Logistique, dans le cadre d'une première répartition de crédits, au titre de l'année 2026 :

Tiers				Autres Equipements d'animation	Autres Equipements d'animation	Logistiques	1ère
-------	--	--	--	--------------------------------	--------------------------------	-------------	------

PDA	Gestionnaire	Nom et adresse du Centre Social	Arrondissements	Acompte 2026 RCM 25/783/AGE	Solde	répartition
25607 000136 18	Institut de Formation d'Animation et de Conseil	Camoins 17 Chemin des Mines	13011 Marseille	118 400	0	0
25607 000136 19	Institut de Formation d'Animation et de Conseil	Saint Barnabé Rue Gustave Salicis	13012 Marseille	100 800	10 000	0
4366 000156 30	Ligue de l'enseignement, Fédération Départementale des Bouches-du-Rhône, Mouvement d'Éducation Populaire (Ligue de l'Enseignement – FAIL 13)	Centre Social Les Trois Lucs / La Valentine 36 traverse de la Malvina	13012 Marseille	0	0	21 763
4366 000156 39	Ligue de l'enseignement, Fédération Départementale des Bouches-du-Rhône, Mouvement d'Éducation Populaire (Ligue de l'Enseignement – FAIL 13)	Centre Social Vallée de l'Huveaune / Saint Marcel / La Valbarelle 4 Rue Gimon	13011 Marseille	0	0	18 765
22480 000156 46	Synergie Family	Centre Social Rouguière / Libérateurs / Comtes 80 boulevard des Libérateurs	13011 Marseille	0	0	15 416
22480 000156 47	Synergie Family	Centre Social Les Caillols 40 chemin des Campanules	13012 Marseille	0	0	5 886

#### **ARTICLE 8**

Sont approuvées les conventions ci-annexées.

Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer ces conventions.

#### **ARTICLE 9**

S'agissant des montants de solde attribués aux Autres Équipements d'animation, le montant global est de 57 480 Euros (cinquante-sept mille quatre cent quatre-vingt Euros).

Il sera imputé sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2026, Article 65748.2 - Sous chapitre 428 – service 03032 - action 13900910.

Mesure Autres Équipements et Logistique – Action sociale (31380).

S'agissant des montants attribués pour l'aide Logistique, le montant global est de 363 647 Euros (trois cent soixante-trois mille six cent quarante-sept Euros), dans le cadre d'une première répartition de crédits, au titre de l'année 2026.

Il sera imputé sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2026, Article 65748.2 - Sous chapitre 428 – service 03032 - action 13900910.  
Mesure Autres Équipements et Logistique – Action sociale (31380).

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération  
du Conseil des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Olivier RIOULT**